



Défense nationale National Defence



FORCES ARMÉES CANADIENNES

PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA DÉFENSE 2018

S'assurer que les Forces armées canadiennes sont bien équipées et bien soutenues



PROTECTION
SÉCURITÉ
ENGAGEMENT

PLANIFIER
LIVRER
FACILITER

Canada

**PROTECTION
SÉCURITÉ
ENGAGEMENT**

**PLANIFIER
LIVRER
FACILITER**

S'ASSURER QUE LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
SONT BIEN ÉQUIPÉES ET BIEN SOUTENUES



NSN 6675-21-905-6526

WITD GFT20
HEERBRUGG SWITZERLAND

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE.....	2
MESSAGE DE LA SOUS-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE.....	3
INTRODUCTION	5
PREMIÈRE PARTIE	
1.1 <i>Protection, Sécurité, Engagement</i> : La politique de défense du Canada.....	6
1.2 Plan d'investissement de la Défense 2018.....	8
1.2.1 Fonds d'investissement	9
1.2.2 Programme des capacités de la Défense	11
1.3 Investir dans la défense au Canada : assurer la capacité	12
1.3.1 Le bien-fondé de cet investissement	13
DEUXIÈME PARTIE	
2.1 Transformer les méthodes de travail de la Défense nationale.....	14
2.1.1. Planification des projets.....	14
2.1.2. Sélection des projets	14
2.1.3 Établissement des coûts des projets.....	15
2.1.4 Approbation des projets.....	15
2.1.5 Gouvernance des projets.....	16
2.2 Maximiser les succès de la Défense	
2.2.1 Tirer parti de l'innovation	17
2.2.2 Optimiser les approvisionnement	18
2.2.3 Opérations centralisées.....	19
2.2.4 Contribuer à l'écologisation du gouvernement	20
2.2.5 Un lieu de travail inclusif.....	21
TROISIÈME PARTIE	
3.1 Dépenses prévues.....	
3.2 Acquisition d'immobilisations par les Forces armées canadiennes.....	23
CONCLUSION	30

MESSAGE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Je suis heureux de publier le Plan d'investissement de la Défense. Le plan énonce les principaux investissements dans le matériel, l'infrastructure et les services nécessaires à la réalisation de la vision de [la politique de défense du Canada](#) — une vision dans laquelle on assure la *protection* au pays, la *sécurité* en Amérique du Nord et l'*engagement* dans le monde.

Au cœur de la politique de défense du Canada, il s'agit de prendre soin des femmes et des hommes des Forces armées canadiennes. Il s'agit notamment de leur fournir le matériel adéquat pour qu'ils puissent faire leur travail efficacement. C'est la raison pour laquelle le gouvernement du Canada a fait un investissement important et à long terme dans les capacités dont nos militaires ont besoin pour mener à bien les opérations actuelles et à venir.

Pour prévoir le coût de la mise en œuvre de la politique de défense sur ses 20 ans, nous avons mené un exercice rigoureux avec des cabinets d'experts-comptables externes. Nous avons également reconnu que, peu importe à quel point nos prévisions de coûts sont réalistes et crédibles, une politique sur 20 ans doit avoir la souplesse nécessaire pour s'adapter aux changements dans les grands projets d'immobilisations. L'ajustement de ces prévisions de coûts au fil du temps se fait par le biais du processus de planification des investissements.

Le Plan d'investissement fournit une orientation importante pour guider la façon dont le financement de la Défense est géré et dépensé. Il comprend tous les projets d'immobilisations approuvés dans le cadre de la politique de défense du Canada. Il sera mis à jour annuellement et approuvé par le Conseil du Trésor tous les trois ans. Cela aidera les Canadiennes et les Canadiens à comprendre comment le budget de la Défense évolue et pourquoi ces changements aideront aux Forces armées canadiennes à réussir.

Le plan donne suite à l'engagement que nous avons pris dans la politique de défense du Canada *Protection, Sécurité, Engagement*, soit de faire preuve d'une plus grande transparence en ce qui a trait aux dépenses de défense. L'industrie a ainsi plus d'information sur les investissements gouvernementaux de défense qui visent à fournir aux femmes et aux hommes en uniforme l'équipement ainsi que l'infrastructure dont ils ont besoin pour faire leur travail.



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Harjit S. Sajjan'.

L'honorable Harjit S. Sajjan, c.p., OMM, MSM, CD, député
Ministre de la Défense nationale

MESSAGE DE LA SOUS-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE

L'année dernière, le gouvernement du Canada a publié la politique de défense du Canada : *Protection, Sécurité, Engagement*. Cette politique favorise le maintien d'une force militaire saine, hautement motivée et compétente composée de soldats, de marins, d'aviateurs et d'aviatrices qui sont prêts et capables de défendre le Canada et les intérêts canadiens au pays et à l'étranger.

La politique prévoit également les investissements nécessaires pour garantir et améliorer les capacités du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes au cours des prochaines décennies. C'est une vision que l'équipe de la Défense se consacre pleinement à réaliser.

Pour la toute première fois, les Canadiens peuvent voir de leurs propres yeux comment les fonds employés pour mettre en œuvre cette politique seront utilisés et comment la Défense planifie ces investissements. C'est une amélioration considérable de la transparence du budget de la défense qui donne aux contribuables canadiens l'occasion de constater que leurs investissements dans la défense et la sécurité du Canada sont bien dépensés. C'est une politique dont le coût a été établi rigoureusement pour s'assurer que les besoins des Forces armées canadiennes seront comblés et que les femmes et les hommes fiers qui servent dans nos Forces réussiront dans leurs missions.

Tel que promis dans *Protection, Sécurité, Engagement*, le Plan d'investissement de la Défense 2018 comprend des projets d'immobilisations de plus de 5 millions de dollars ainsi que des contrats de services de plus de 20 millions de dollars. Il comprend également des renseignements sur les plans de dépenses à long terme de la Défense nationale qui étaient auparavant fournis dans le Guide d'acquisition de la Défense et qui sont maintenant disponibles dans le Programme des capacités de défense en ligne. Grâce à un accès accru et plus facile à l'information, les entreprises pourront faire des investissements éclairés dans la recherche et le développement et prendre des décisions en matière de partenariats stratégiques fondées sur les besoins prévus des Forces armées canadiennes.

Ce plan fournit également une orientation de planification essentielle pour guider les grands investissements qui renforceront la capacité des Forces à s'acquitter de leur mandat et amélioreront la capacité du Ministère à mettre en œuvre des programmes abordables tout en veillant à ce que ses précieuses ressources soient consacrées principalement aux initiatives vitales qui protègent le Canada et les Canadiens.

Ce plan d'investissement soigneusement conçu et exhaustif permettra aux Forces armées canadiennes de demeurer prêtes et en mesure de s'acquitter des missions que le gouvernement du Canada leur demande d'accomplir et de disposer des ressources nécessaires pour faire leur travail, peu importe la mission.



Jody Thomas
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale



Général Jonathan Vance
Chef d'état-major de la défense





INTRODUCTION

Le gouvernement du Canada peut, à tout moment, faire appel aux Forces armées canadiennes afin d'entreprendre des missions qui ont pour but de protéger le Canada et la population canadienne, ainsi que pour maintenir la paix et la stabilité internationales. Il arrive souvent qu'il demande aux Forces de se déployer simultanément dans le cadre d'opérations multiples.

Le Plan d'investissement de la Défense 2018 énonce la façon dont la Marine royale canadienne, l'Armée canadienne, l'Aviation royale canadienne et le Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada seront financés au cours des prochaines décennies afin de s'assurer que les Forces armées canadiennes sont bien équipées et bien soutenues et peuvent réaliser toutes les missions que lui confie le gouvernement. On y explique aussi le contexte politique sur lequel s'appuient les décisions de financement prises par l'Équipe de la Défense, une unité intégrée réunissant le personnel des Forces armées canadiennes et les employés civils du ministère de la Défense nationale.

Le Plan d'investissement de la Défense 2018 procure à la population canadienne un point de vue sans précédent sur les centaines de projets et de contrats – relatifs à des biens d'équipement, des investissements dans les infrastructures ainsi qu'à des services – qui permettront aux Forces armées canadiennes d'assurer la sécurité des Canadiens et de soutenir nos alliés et partenaires à l'étranger.

Le présent document a pour but d'informer les industries canadiennes dans les domaines de la défense et de la sécurité des possibilités d'investissement futures qui créeront des emplois et contribueront à la croissance de l'économie partout au pays. Il intéressera également les parlementaires, les gens du milieu universitaire ainsi que les Canadiennes et les Canadiens engagés qui désirent savoir qui est responsable de l'utilisation de l'argent du fédéral, car on y démontre l'engagement de la Défense nationale envers l'abordabilité et la gestion efficace des ressources.

Le Plan d'investissement 2018 comprend les projets financés qui sont décrits dans la politique *Protection, Sécurité, Engagement*. Dans le cadre de la planification militaire moderne, le ministère de la Défense nationale examine de manière continue l'environnement de sécurité futur et détermine les capacités requises pour faire en sorte que les Forces armées canadiennes sont correctement positionnées pour répondre aux besoins en matière de défense du Canada. Pour ce faire, elles doivent suivre le rythme des nouvelles technologies et voir à ce que les anciens et les nouveaux systèmes puissent fonctionner ensemble. Elles doivent également veiller à ce que son équipement demeure compatible avec les autres pays avec lesquels travaillent les militaires canadiens.

Les Forces armées canadiennes ont pris des mesures concrètes pour améliorer leur capacité d'anticiper les menaces, les difficultés et les occasions. À titre d'illustration, elles ont comme priorité d'étendre leurs capacités dans les domaines de l'espace et du cyberdomaine. Elles procèdent aussi à l'amélioration de leurs capacités de collecte, d'analyse et de fusion du renseignement, et font appel à l'expertise dans les domaines de la défense et de la sécurité du milieu universitaire canadien et l'appuient. Le gouvernement soutient aussi les nouvelles idées au moyen d'investissements en recherche et des accords d'approvisionnement souples, qui permettent à la Défense nationale de faire l'essai de nouveaux produits afin de répondre aux besoins de capacités changeants. Les capacités futures et les projets à venir ne seront ajoutés au Plan d'investissement que lorsqu'ils auront été pleinement évalués et financés.

Cependant, le Plan d'investissement de la Défense 2018 n'est pas un simple document présentant des chiffres et des méthodes de comptabilité rigoureuses. Il témoigne de la détermination de la Défense nationale d'améliorer les capacités des Forces armées canadiennes et son aptitude à atteindre l'excellence dans l'ensemble du spectre des opérations militaires où le personnel militaire protège le Canada et renforce sa souveraineté.



PREMIÈRE PARTIE

1.1 PROTECTION, SÉCURITÉ, ENGAGEMENT : LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU CANADA

Le contexte stratégique dans lequel les Forces armées canadiennes exercent leurs activités a évolué de manière dramatique au cours de la dernière décennie ou plus, poussées par l'équilibre changeant du pouvoir, la nature changeante des conflits et l'évolution rapide des technologies. Ces nouveaux défis commandent une nouvelle réponse dans la manière dont les Forces fonctionnent et sont financées.

En 2016, la Défense nationale a entrepris de déterminer la meilleure façon de confronter les menaces et les défis au cours des années à venir. Dans le cadre de cet examen détaillé, l'Équipe de la Défense s'est adressée aux parlementaires de tous les partis, à l'industrie, au milieu universitaire, à ses partenaires, aux alliés, ainsi qu'aux Canadiennes et aux Canadiens intéressés afin de recueillir leurs commentaires dans le cadre de consultations d'une ampleur sans précédent. On a alors organisé neuf tables rondes au pays, incluant des discussions consacrées à l'industrie et l'innovation, aux perspectives des genres, ainsi qu'aux questions autochtones. De plus, un portail en ligne a permis à 20 000 Canadiennes et Canadiens d'exprimer leurs commentaires sur l'examen de la politique de défense.

À la suite de cet exercice d'engagement étoffé et guidé par un comité consultatif indépendant du ministre, le gouvernement du Canada a publié *Protection, Sécurité, Engagement* : La politique de défense du Canada en juin 2017.

Cette politique renferme les grandes lignes des priorités du Canada en matière de défense au cours des 20 prochaines années et procure le financement nécessaire pour répondre aux besoins du Canada à ce chapitre maintenant et à l'avenir. On y décrit la façon dont le gouvernement du Canada entend appuyer et utiliser les Forces armées canadiennes afin de défendre nos intérêts nationaux et contribuer à promouvoir la sécurité et la paix sur notre planète.

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* repose sur une nouvelle vision audacieuse en matière de défense qui assurera :

UNE NOUVELLE APPROCHE EN MATIÈRE DE DÉFENSE AU CANADA

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* rendra le Canada plus sûr et viendra rehausser la valeur des contributions de la Défense à la sécurité mondiale en permettant aux Forces armées canadiennes :

- **ANTICIPER** et mieux comprendre les menaces éventuelles contre le Canada et les intérêts canadiens de façon à améliorer notre capacité de recenser diverses éventualités, de les prévenir ou de s'y préparer et d'y réagir;
 - **S'ADAPTER** de façon proactive aux nouveaux défis en exploitant les nouvelles technologies, en générant un effectif résilient et en faisant appel à l'innovation, à la connaissance et aux nouvelles façons de faire;
 - **AGIR** au moyen de capacités militaires décisives sur tout le spectre des opérations afin de défendre le Canada, protéger ses intérêts et ses valeurs, puis contribuer à la stabilité mondiale.
- *La protection du Canada*, alors que sa souveraineté sera défendue de manière efficace par les Forces armées canadiennes, qui sont également prêtes à porter secours lors de catastrophes naturelles, lors d'autres types d'urgence, ainsi que dans le cadre de missions de recherche et sauvetage.
 - *La sécurité en Amérique du Nord*, alors que nous agirons de manière active dans le cadre d'un partenariat renouvelé de la défense au sein de NORAD et en compagnie des États-Unis.
 - *L'engagement dans le monde*, alors que les Forces armées canadiennes participeront à la contribution canadienne visant un monde plus stable et plus paisible, notamment lors des opérations de soutien de la paix et de maintien de la paix.

Pour réaliser cette vision, nous devons être capables de *prévoir* les nouveaux défis, de nous *adapter* aux circonstances changeantes et d'*agir* de manière décisive grâce à nos atouts militaires efficaces. Pour y parvenir, le Canada devra pouvoir compter sur une armée agile, polyvalente et prête au combat qui est dotée d'effectifs professionnels, bien formés et bien équipés. Compte tenu de l'incertitude et de la complexité de l'environnement de sécurité mondial actuel et futur, une force flexible, polyvalente et capable de poser des gestes informés et décisifs pour atteindre les objectifs du gouvernement occupe une place essentielle dans l'efficacité opérationnelle et la réussite à long terme de notre armée.

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* concerne avant tout les secteurs prioritaires de la défense, qui se reflètent et qu'on souligne dans le [Plan ministériel 2018-2019 du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes](#).

Cela consiste à :

- Favoriser des gens et des familles bien soutenus, diversifiés et résilients grâce à un vaste éventail d'initiatives qui transforment l'attention et le soutien dont bénéficie le personnel — depuis le recrutement jusqu'à la transition vers la vie civile. Le Canada ne peut répondre à ses besoins en matière de défense sans ces individus dévoués, motivés et très spécialisés. La Défense nationale mettra en place des mesures concrètes pour s'assurer que les membres du personnel et leurs familles sont bien soutenus et résilients sur les plans physique, psychologique et social.
- Augmenter et améliorer les capacités des Forces armées canadiennes en fournissant à l'Équipe de la Défense la formation et les compétences nécessaires pour réaliser le travail complexe et difficile qu'on lui impose. En vertu de la politique *Protection, Sécurité, Engagement*, la Force régulière verra ses effectifs augmenter de 3 500 à 71 500 membres, alors que ceux-ci passeront de 1 500 à 30 000 au sein de la Force de réserve. De plus, la Défense harmonisera ses plans stratégiques et opérationnels pour s'assurer que les Forces armées canadiennes sont en mesure de réaliser l'éventail complet des opérations, qu'il s'agisse d'aider les Canadiennes et les Canadiens qui traversent un moment difficile ou d'apporter une contribution importante aux missions de paix et de sécurité à l'échelle internationale.
- Exploiter l'innovation au sein de la défense en s'assurant que l'Équipe de la Défense peut exploiter



la créativité et l'expertise qui sont disponibles à l'extérieur du gouvernement. Elle se disputera les meilleures compétences dans les domaines de la recherche et des technologies et en ce qui concerne les nouvelles façons de faire les choses afin de profiter des concepts les plus révolutionnaires créés par les universitaires, les universités et le secteur privé. Dans la politique *Protection, Sécurité, Engagement*, on promet d'innover et d'effectuer des recherches dans les domaines émergents, en plus d'investir dans les aspects cruciaux, comme le renseignement.

- Moderniser les activités de la Défense en améliorant continuellement la façon de travailler de l'Équipe de la Défense — en rationalisant le processus d'approvisionnement, en adoptant des méthodes innovatrices pour offrir les services essentiels en matière d'infrastructures ainsi qu'en travaillant de la manière la plus efficace et adéquate possible afin de produire des résultats.

Cela signifie également qu'on doit assurer une intendance responsable de l'environnement en réduisant l'empreinte environnementale de la Défense nationale, en minimisant l'impact de ses activités sur l'environnement naturel, ainsi qu'en gérant les ressources de manière responsable.

Afin de promouvoir ces priorités, la politique de défense du Canada a réservé des ressources financières considérables, alors qu'on s'est engagé à faire preuve d'une plus grande ouverture quant à la façon de gérer les investissements de la Défense pour s'assurer que les ressources additionnelles investies produiront les résultats escomptés. Une transparence accrue par la diffusion régulière de rapports sur les investissements importants viendra rehausser la confiance des Canadiennes et des Canadiens quant au fait que leurs impôts sont dépensés de manière judicieuse et que les membres des Forces armées canadiennes disposent des outils et des ressources dont ils ont besoin pour effectuer leur travail.

Le premier Plan d'investissement de la Défense prévu dans la nouvelle politique respecte cet engagement en présentant les détails financiers des projets

d'immobilisations et d'infrastructure de plus de 5 millions de dollars ainsi que des contrats de soutien de plus de 20 millions de dollars qui devraient commencer dans les prochaines années et dont les Forces armées canadiennes auront besoin afin de réaliser leur mission au cours des deux décennies à venir.

1.2 PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA DÉFENSE 2018

La Défense nationale a toujours réservé une place importante à la planification des capacités et toujours eu recours à des pratiques exemplaires pour s'assurer que les Forces armées canadiennes disposent des capacités et des ressources dont elles ont besoin pour réaliser leurs engagements. Le Plan d'investissement de la Défense 2018 vient maintenant de hausser la barre, et ce, en ce qui concerne son approche stratégique en matière d'investissement et de transparence.

Le premier plan d'investissement jamais rendu public par la Défense nationale est le fruit de la politique de défense dont les coûts ont été établis de la manière la plus diligente jamais vue dans l'histoire du Canada. L'Équipe de la Défense a collaboré avec des experts externes mondiaux en matière d'établissement des coûts de défense qui ont mis à profit l'expertise dans le domaine de la défense et de la sécurité acquise lors d'examen de la défense réalisés dans les pays alliés afin d'étayer ce processus. De plus, les méthodologies d'établissement des coûts employées afin de confirmer la vision de la politique *Protection, Sécurité, Engagement* ont fait l'objet d'un examen par des tiers qu'on a confié à cinq cabinets comptables de l'extérieur.

Le Plan d'investissement de la Défense 2018 repose également notre évaluation de l'environnement de sécurité et des investissements de capitaux qui seront nécessaires dans l'avenir afin de réaliser les missions futures des Forces armées canadiennes tout en s'assurant qu'elles sont abordables, tel que le décrit la politique *Protection, Sécurité, Engagement*.

Le Plan d'investissement de la Défense 2018 se fonde sur le plan technique qui a été soumis au Conseil du Trésor du Canada et approuvé par ce dernier. L'information contenue dans le plan technique a été condensée pour créer une version plus accessible et plus facile à comprendre, à l'aide d'un nouvel outil en ligne qui donne accès à l'industrie à toute l'information au sujet des possibilités d'investissement dans le domaine de la défense. Cette version satisfait à l'engagement de

la politique de défense visant à faire preuve de transparence et de responsabilisation tout en respectant l'exigence du Ministère consistant à protéger les documents sensibles sur le plan commercial. Dans cette version conviviale, on peut chercher rapidement des renseignements à jour sur les projets et les trier selon divers critères.

Le Plan d'investissement qu'on a distribué au public fera l'objet d'une mise à jour annuelle et d'un remaniement tous les trois ans suivant l'approbation du plan technique par le Conseil du Trésor. Les Canadiennes et les Canadiens seront désormais en mesure de comprendre la façon dont on dépense les budgets de la défense, tandis que l'Équipe de la Défense bénéficiera de la

COMPTABILITÉ D'EXERCICE : les coûts d'acquisition d'un bien sont répartis sur sa durée de vie utile. Ils ne sont pas comptabilisés uniquement au moment de régler la facture.

COMPTABILITÉ DE CAISSE : les coûts d'acquisition des immobilisations et les coûts de fonctionnement correspondants sont comptabilisés immédiatement au cours de l'année où la somme est effectivement déboursée.

flexibilité nécessaire pour prioriser les investissements importants qui rendent les Forces armées canadiennes aptes à défendre le Canada et à contribuer à un monde plus sécuritaire et plus prospère.

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* a permis de cerner des projets et de définir des dépenses d'immobilisations totalisant 108 milliards de dollars dans le cadre de la comptabilité d'exercice (164 milliards de dollars dans le cadre de la comptabilité de caisse), ainsi que des dépenses de fonctionnement de 283,7 milliards de dollars et de près de 105,4 milliards de dollars sur 20 ans consacrées au maintien en puissance. Le Plan d'investissement de la Défense 2018 nous révèle que ces sommes seront mises à profit pendant toute la durée de la politique. National Defence plans its capital investments on an accrual basis, however its year-to-year funding is managed on a cash basis. As an example, Graphs A and B below illustrate the procurement of an asset with a useful life of 30 years at a total cost of \$7.6 billion, reflecting both the accrual and cash views of the expenditure.

Tableau 1: Total des investissements de *Protection, Sécurité, Engagement* approuvés de 2017-2018 à 2036-2037 selon la comptabilité d'exercice (millions \$)

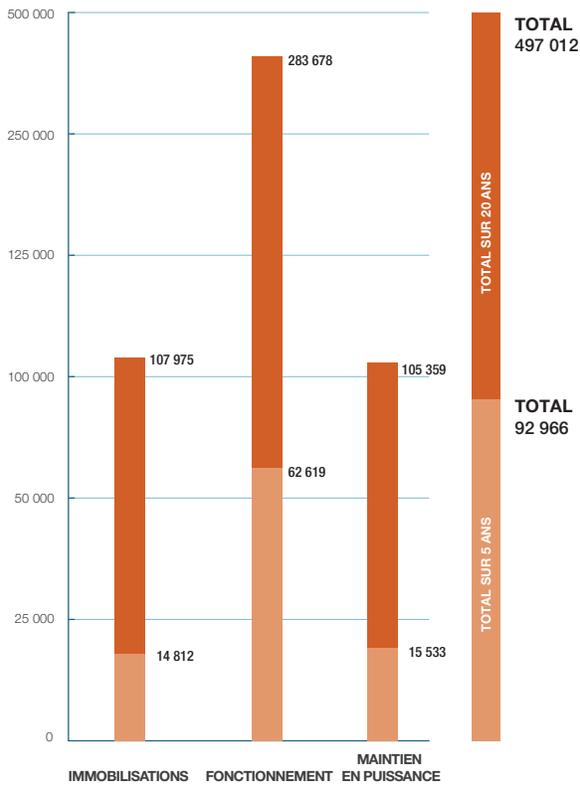
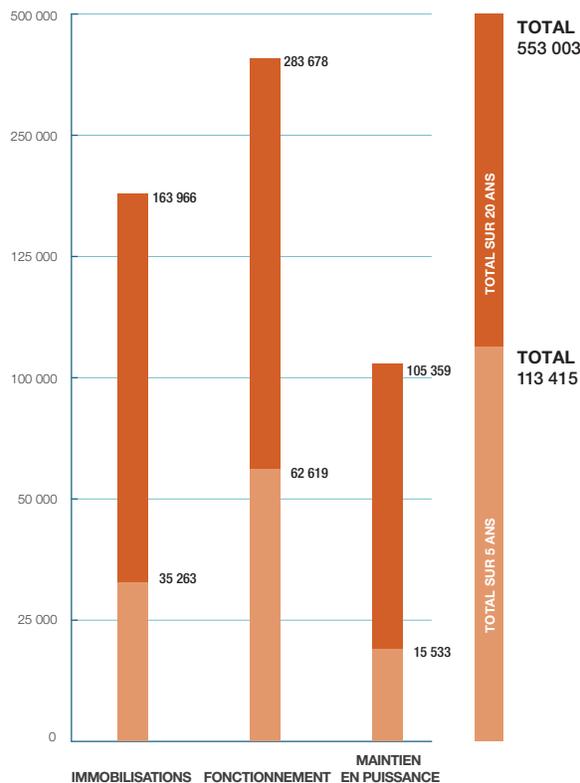


Tableau 2: Total des fonds requis pour les investissements de *Protection, Sécurité, Engagement* de 2017-2018 à 2036-2037 selon la comptabilité de caisse (millions \$)



Le Plan d'investissement de la Défense 2018 n'est pas un document d'ordre politique, puisqu'il repose sur une politique sous-jacente intitulée *Protection, Sécurité, Engagement*. Il ne s'agit pas non plus d'un rapport de planification opérationnelle, puisqu'on n'y précise pas le moment précis des approbations ou les processus à venir de passation des marchés du Conseil du Trésor.

APPROCHE AXÉE SUR LE CYCLE DE VIE COMPLET

La Défense nationale réalisera une estimation des coûts du cycle de vie pour tous les nouveaux projets d'immobilisations majeurs avant de procéder à leur acquisition. Pour ce faire, la Défense devra estimer les coûts tout au long de la vie utile d'une immobilisation. Dans certains cas, cela pourrait prendre 50 années ou plus. En réalisant une estimation des coûts du cycle de vie, la Défense doit prévoir quatre types de coûts : développement et acquisition de projet, fonctionnement, maintien en puissance et aliénation.

Le but premier du Plan d'investissement de la Défense 2018 consiste à informer la population canadienne, les parlementaires, l'industrie, les experts de la Défense, les médias ainsi que le milieu universitaire, mais il s'agira d'une ressource tout aussi utile au sein de la Défense nationale. L'Équipe de la Défense compte maintenant sur une structure axée sur les finances qui procure des renseignements précis et opportuns aux décideurs afin que les Forces armées canadiennes puissent s'acquitter de manière satisfaisante de leur mandat. On facilitera ainsi la planification entourant les considérations complexes en matière d'investissement, de capacité et de fiscalité qui sont essentielles afin de réaliser les engagements du Canada dans le domaine de la défense.

1.2.1. FONDS D'INVESTISSEMENT

Historiquement, la gestion des différentes parties du budget de défense était régie par des règles différentes, de sorte qu'on arrivait difficilement à dépenser toutes les sommes attribuées pour la Défense nationale. Cette approche posait également des problèmes lorsqu'il s'agissait de gérer le financement de projets pluriannuels complexes et assortis de longs délais, alors qu'il était difficile de rendre des comptes aux parlementaires et aux Canadiennes et Canadiens.

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* a permis de déterminer les besoins de la Défense nationale et les nombreuses forces en présence qui influencent ces

besoins. Cette politique a également permis à la Défense nationale d'obtenir du Fonds d'investissement un financement réaliste et prévisible d'un montant de 213 milliards de dollars – 108 milliards pour l'acquisition d'immobilisations (communément appelé la marge selon la comptabilité d'exercice – voir le tableau 1) et 105,4 milliards pour les coûts du maintien en puissance financés à partir du niveau de référence.

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* a financé pleinement la demande estimée pour financer les immobilisations et les coûts de fonctionnement afin de couvrir les dépenses de défense au cours de cette période.

La Défense nationale planifie ses dépenses d'immobilisations sur la durée totale de ses biens. La majeure partie des investissements dans les immobilisations s'étendent sur plusieurs années.

Pour cette raison, le Ministère doit obtenir un financement gouvernemental qui reflète les coûts de l'ensemble du cycle de vie des projets.

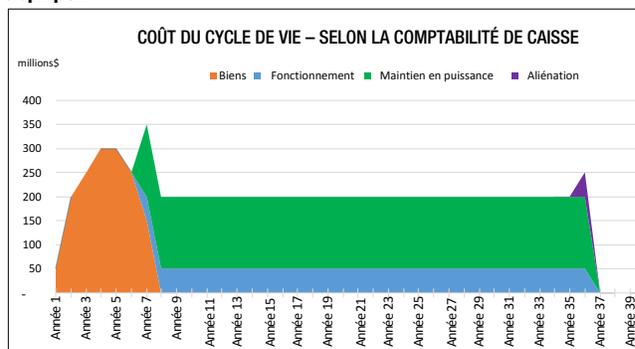
La politique *Protection, Sécurité, Engagement* a donné lieu à l'adoption d'un nouveau mécanisme de financement en obtenant les sommes nécessaires afin de procéder aux investissements prévus dans le cadre financier pour les 20 prochaines années (108 milliards de dollars). Cette enveloppe de financement, soit le Fonds d'investissement, représente le montant maximal des investissements prévus dans les immobilisations au cours de la période dans le cadre de la comptabilité d'exercice. Autrement dit, le coût amorti des immobilisations de la défense dont on aura besoin au cours des deux décennies suivantes est plafonné à 108 milliards de dollars.

Le nouveau mécanisme de financement a aussi permis de calculer les fonds selon la comptabilité d'exercice dont le ministère de la Défense nationale aura besoin pour acquérir les biens d'équipement. Ainsi, le ministère de la Défense nationale prévoit investir la somme de 164 milliards de dollars en immobilisations au cours des 20 prochaines années. La comptabilité d'exercice reflète plus fidèlement les impacts financiers véritables dans le temps. Cependant, la comptabilité de caisse donne aux parlementaires, à l'industrie et aux autres intervenants une idée plus claire quant au moment et aux coûts estimés des activités d'immobilisation dans le Plan d'investissement de la Défense 2018. Il s'agit là d'une période bien plus courte que la période de 20 ans sur laquelle on doit répartir les coûts d'amortissement dans le cadre de la politique *Protection, Sécurité, Engagement*.

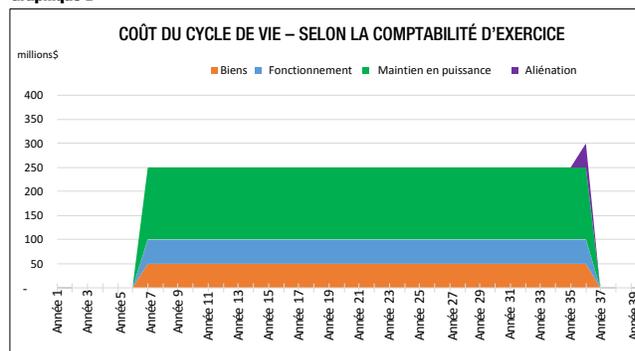
La Défense nationale planifie ses acquisitions d'immobilisations au moyen de la comptabilité d'exercice, mais la gestion de son financement d'une année à l'autre repose sur la comptabilité de caisse. Par exemple, les graphiques A et B ci-dessous nous présentent l'achat d'un bien présentant une durée de vie utile de 30 ans et un coût total de 7,6 milliards de dollars, ce qui reflète les aspects basés sur la comptabilité d'exercice et sur la comptabilité de caisse d'une telle dépense.

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* fera croître les dépenses annuelles de la défense de 18,9 milliards de dollars en 2016-2017 à 32,7 milliards de dollars en 2026-2027. Dans le cadre de la comptabilité d'exercice, les dépenses totales de la défense sur une période de 20 ans s'élèveront à 553 milliards de dollars. Cela permettra à la Défense nationale d'accroître la taille des Forces armées canadiennes, d'affirmer l'engagement inébranlable du Canada envers ses alliances et ses partenariats de longue date et d'effectuer de nouveaux investissements vitaux pour s'assurer que les militaires, hommes et femmes, disposent d'outils et d'installations modernes dont ils ont besoin pour réussir dans leurs opérations.

Graphique A

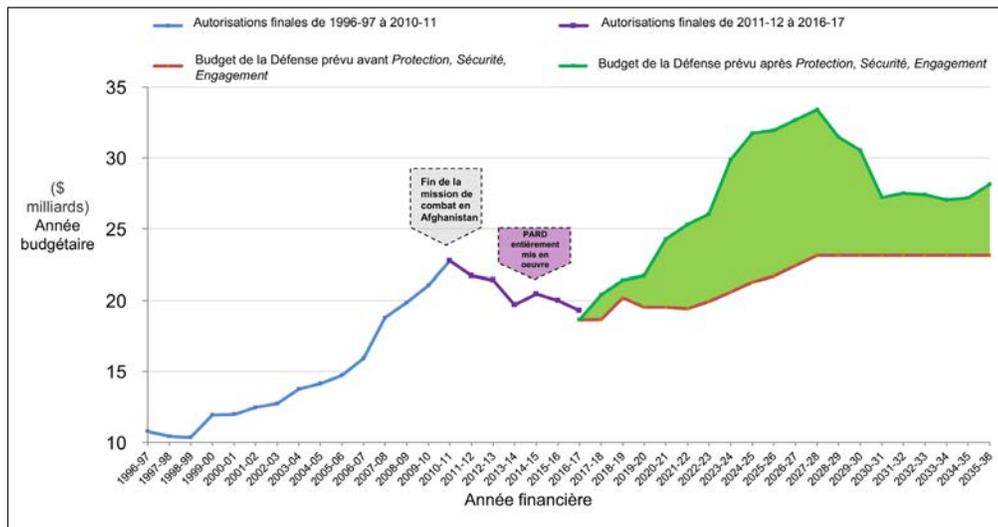


Graphique B





La figure ci-dessous nous montre les crédits du ministère de la Défense nationale sur une période de 40 ans afin de démontrer l'augmentation de 70 % des engagements de trésorerie promis dans la politique *Protection, Sécurité, Engagement* pour les deux prochaines décennies. Cette figure nous présente le budget total de défense et non seulement les acquisitions d'immobilisations.



1.2.2 PROGRAMME DES CAPACITÉS DE LA DÉFENSE

Le Plan d'investissement la Défense 2018 représente un survol des dépenses prévues de l'Équipe de la Défense au cours de la période de 20 ans de la politique *Protection, Sécurité, Engagement*. Un nouvel outil en ligne appelé « [Programme des capacités de la Défense](#) », permet à l'industrie d'accéder à l'information sur les possibilités d'investissement dans la défense.

À l'instar du Guide d'acquisition de la Défense, qui l'a précédé, le Programme des capacités de la Défense nous informe des grandes lignes de la planification, comme les plages de financement et les calendriers des projets, mais on y trouve également un accès amélioré à l'éventail complet des secteurs d'investissement d'intérêt pour la Défense nationale. Les plages de coût précisées dans le Programme des capacités de la Défense sont fondées sur les coûts d'acquisition des projets, qui comprennent les coûts de gestion de projet, d'infrastructure, de contrat et de prévoyance. Le Programme des capacités de la Défense renferme les détails de plus de 200 projets financés dans le cadre

de la politique Protection, Sécurité, Engagement, incluant les projets de biens d'équipement et d'infrastructure de plus de 5 millions de dollars ainsi que les contrats de soutien de plus de 20 millions de dollars qui devraient être octroyés dans les prochaines années.

PROGRAMME DES CAPACITÉS DE LA DÉFENSE

Comprend :

- des projets : des projets d'équipement d'infrastructures d'une valeur de plus de 5 millions de dollars qui sont prévus et financés dans le cadre de la politique *Protection, Sécurité, Engagement*.
- des contrats de soutien : des contrats de soutien en service et des contrats de services professionnels, d'une valeur prévue supérieure à 20 millions de dollars, qui seront octroyés pour appuyer les capacités qui seront livrées dans le cadre de la politique *Protection, Sécurité, Engagement*.

Offre une fonction de recherche par mots-clés et présente les possibilités d'investissements en éléments pouvant faire l'objet d'une recherche en fonction des critères suivants :

- Secteurs des capacités de la Défense
- Secteurs d'investissement dans les capacités de la Défense
- Parrains du projet
- Capacités industrielles clés du Canada

Cette information permettra à l'industrie de prendre des décisions informées en matière de recherche et de développement et de partenariats stratégiques en fonction des besoins projetés des Forces armées canadiennes, permettant ainsi aux secteurs de la défense et de l'aérospatiale de planifier et de participer aux concours consacrés aux approvisionnements de la défense.

Quoi de neuf?

Le Programme des capacités de la Défense a été conçu pour permettre les recherches parmi les projets et services à l'aide de différents paramètres.

Les secteurs des capacités de la Défense (SCD) représentent 13 grandes catégories de composants, comme la Terre, la Mer, l'Air, l'Espace et le Cyberspace. Ces catégories se composent à leur tour d'éléments plus petits qui regroupent au-delà de 150 secteurs d'investissement dans les capacités de la Défense (SICD).

Les SICD comprennent, par exemple, les véhicules de modèle commercial, les pièces et composantes de navires et l'avionique. Les projets peuvent comprendre plus d'un SCD et plusieurs SICD.

Comparativement au Guide d'acquisition de la Défense, les projets d'infrastructure de plus de 5 millions de dollars représentent un nouvel élément du Programme des capacités de la Défense.

Il est également possible de chercher les activités et capacités en cours d'évaluation dans les capacités industrielles clés (CIC) d'[Innovation, Sciences et Développement économique Canada](#) (ISDE). Ces secteurs de capacités informent l'industrie sur les principales activités commerciales qui sont des priorités pour le gouvernement en matière d'approvisionnements de la défense. Les CIC constituent des facteurs importants dans la conception, la cotation et la pondération des propositions de valeur.

Les parrains du projet se situent au niveau du commandement militaire ou d'organisations civiles équivalentes au sein de la Défense nationale. Il s'agit de la Marine royale canadienne, de l'Armée canadienne, de l'Aviation royale canadienne, du Commandement des Forces d'opérations spéciales du Canada, du sous-ministre adjoint (Matériels), du sous-ministre adjoint (Gestion de l'information), du sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement), ainsi que du sous-ministre adjoint (Science et technologie).

Enfin, on a la fonction de recherche avancée qui permet aux utilisateurs de filtrer leurs recherches en fonction de renseignements spécifiques, comme certaines plages de financement, des secteurs de capacités (SCD, SICD, CIC) ou phases et dates de projet.

1.3 INVESTIR DANS LA DÉFENSE AU CANADA : ASSURER LA CAPACITÉ

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* comprend 281 projets qui avaient été approuvés précédemment dans le Plan d'investissement 2014 et 52 nouveaux projets pour un total de 108 milliards de dollars. Le Plan d'investissement 2018 dresse la liste de plus de 200 projets d'infrastructures et de biens d'équipement de plus de 5 milliards de dollars et les contrats de soutien d'une valeur supérieure à 20 millions de dollars qui devraient être octroyés dans les années à venir. La différence dans le nombre de projets indiqués dans ces documents tient au fait que le Plan d'investissement 2018 ne comprend pas les projets terminés, ni les contrats de service qui ont déjà été octroyés, ou qui sont déjà en cours.

Alors qu'on développe de nouvelles capacités et que des projets d'investissement sont mis de l'avant, ces derniers font l'objet d'un examen strict sur le plan de la gouvernance afin de sélectionner les solutions idéales pour la Défense nationale, de revoir les coûts et d'assurer la surveillance des activités de mise en œuvre et de gestion des projets.

La nouvelle politique de défense est assortie en matière de financement de flexibilités additionnelles en ce qui a trait aux coûts des missions. Alors qu'il est possible de gérer certaines opérations à partir de l'actuel budget de défense, la Défense nationale cherchera à obtenir un financement additionnel pour d'autres. Cela contribuera ainsi à préserver l'intégrité du budget de défense en plus d'assurer que les autres priorités importantes, comme les investissements dans les capacités de défense, ainsi que les soins et le soutien accordés au personnel des Forces armées canadiennes et aux membres de leurs familles sont respectés malgré le coût des opérations.

1.3.1 LE BIEN-FONDÉ DE CET INVESTISSEMENT

L'environnement actuel très complexe et imprévisible en matière de sécurité souligne le besoin de doter les Forces armées canadiennes des meilleurs outils et des meilleures ressources qui soient. Les Forces armées canadiennes doivent développer une connaissance pointue de leur environnement opérationnel afin de mieux prédire les crises, comme les catastrophes naturelles graves chez nous et d'intervenir lorsqu'elles sont inévitables. De plus, elles doivent être prêtes à contrer les menaces attribuables aux gestes posés par des organisations extrémistes violentes, depuis l'intérieur de l'Amérique du Nord et d'ailleurs. Les menaces croissantes dans le domaine du cyberspace requièrent également une capacité à toute épreuve. Toutes ces forces qui agissent sur les opérations

des Forces armées canadiennes nous obligent à faire en sorte que le personnel militaire dispose de l'équipement et de l'autonomie nécessaires pour réaliser ses missions avec succès, et ce, tant au pays qu'à l'étranger.

L'Équipe de la Défense doit posséder les technologies de la prochaine génération et avoir accès aux méthodes modernes pour hausser sa capacité de surveillance et de reconnaissance, ainsi que pour maximiser son expertise dans le domaine du renseignement de la défense. Il est particulièrement vital que les Forces armées canadiennes disposent des capacités évoluées nécessaires pour travailler aux côtés de ses alliés et de ses partenaires du NORAD, de l'OTAN, ainsi que du Groupe des cinq (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et États Unis) pour conserver une longueur d'avance sur les adversaires à l'échelle mondiale.

La préparation à l'environnement fluide auquel sont confrontés les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes est un élément crucial du succès opérationnel des Forces. Il est également essentiel qu'ils soient prêts à agir de manière décisive sur plusieurs théâtres, lorsqu'on doit répondre à l'appel du gouvernement du Canada.

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* précise les secteurs prioritaires auxquels on doit consacrer davantage le budget de défense dans l'immédiat et à plus long terme afin de recréer les capacités de base de la Force; accroître les capacités nouvelles dans le domaine du cyberspace, ainsi qu'au niveau de l'espace et des véhicules téléguidés; en plus de rehausser les activités dans les domaines, comme le renseignement, les communications par satellite, la surveillance et la logistique. On reconnaît également le besoin de réinvestir dans l'infrastructure de défense.

DEUXIÈME PARTIE

2.1 TRANSFORMER LES MÉTHODES DE TRAVAIL DE LA DÉFENSE NATIONALE

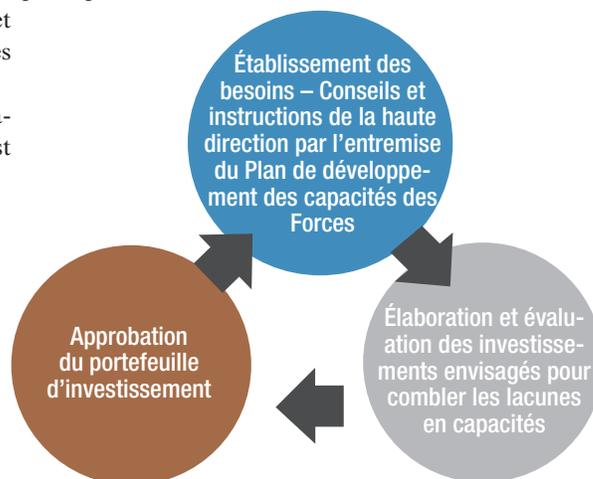
Dans le contexte de l'élaboration du Plan d'investissement de la Défense 2018, l'Équipe de la Défense a pris du recul pour déterminer non seulement ce qu'elle pourrait faire mieux, mais aussi ce qu'elle devrait faire différemment. Le Plan d'investissement de la Défense 2018 officialise certains changements importants dans la façon dont les investissements sont approuvés et gérés, qui ont été mis en œuvre depuis le Plan d'investissement de la Défense 2014.

Les décisions prises dans le cadre du Plan sont appuyées par une gouvernance solide, rationalisée et éclairée quant aux risques. Le cadre de gouvernance amélioré a été mis en œuvre pour faire en sorte que l'Équipe de la Défense dispose de la souplesse requise pour gérer efficacement les investissements nécessaires pour répondre aux priorités de la Défense et exécuter ses programmes.

2.1.1 PLANIFICATION DES PROJETS

Les décisions de l'Équipe de la Défense en matière de planification sont fondées sur les besoins de capacités des Forces armées canadiennes. Les investissements sont conçus de manière à ce que le personnel des Forces dispose de l'infrastructure et de l'équipement nécessaires à l'exécution de son travail.

Le cycle de planification des investissements est illustré ci-dessous.



2.1.2 SÉLECTION DES PROJETS

La gestion des investissements est un processus continu, qui peut être révisé tandis que les coûts des projets d'immobilisations arrivent à maturité et que les calendriers de mise en œuvre changent, à mesure que de nouvelles exigences et possibilités se présentent ou que les priorités opérationnelles du gouvernement sont ajustées. Quel que soit le scénario, les projets proposés pour le financement de la Défense sont évalués dans le cadre de l'Examen du Programme d'investissements en immobilisations (EPII).

L'EPII, un outil d'analyse mis au point par le chef du Développement des Forces avec l'appui important de Recherche et développement pour la défense Canada, a déjà fait preuve de nombreux avantages. Dans un contexte de programmation, par exemple, il fournit un soutien en matière d'analyse décisionnelle et des conseils aux hauts dirigeants de la Défense pour éclairer leurs décisions quant aux investissements et aux compromis relatifs aux capacités. En contrepartie, il confirme le bien-fondé des priorités de l'Équipe de la Défense, en tenant compte des risques liés aux coûts, à la portée et à l'échéancier. De plus, si les plans approuvés antérieurement sont modifiés, l'EPII informe les décisions concernant le rééquilibrage du portefeuille d'investissement afin de minimiser toute perturbation des capacités tout en respectant les contraintes budgétaires.

Dans le cadre d'initiatives plus globales visant à améliorer l'approvisionnement, la Commission indépendante d'examen des acquisitions de

la Défense (CIEAD) a été créée en 2015 pour assurer un contrôle indépendant des projets de défense de plus de 100 millions de dollars. Son mandat consiste à valider les exigences relatives aux grands projets d'approvisionnement militaire, en offrant des conseils indépendants au ministre et au sous-ministre de la Défense nationale avant de présenter les projets au Conseil du Trésor aux fins d'approbation ou avant que le ministre exerce son pouvoir de dépenser.

2.1.3 ÉTABLISSEMENT DES COÛTS DES PROJETS

Le Centre d'établissement des coûts en défense a été fondé au sein de la Défense nationale afin d'améliorer la rapidité et la qualité de l'information relative aux coûts, comme soutien à la prise de décision. Il est chargé de produire des estimations des coûts reliés aux cycles de vie pour les projets de plus de 5 millions de dollars, ainsi que de mettre en œuvre des pratiques de pointe et des pratiques exemplaires en matière d'établissement des coûts à la Défense. L'organisation compte deux groupes : l'un produit des estimations de coûts, l'autre effectue des analyses de coûts.

Lorsqu'il établit le coût d'un projet, le Centre produit une estimation ponctuelle fondée sur un ensemble d'hypothèses associées au projet. Il procède ensuite à une évaluation du risque et de la sensibilité pour voir ce qu'il advient de l'estimation des coûts lorsque les hypothèses sous-jacentes sont modifiées en fonction des variations de circonstances. L'estimation ponctuelle tient compte de toutes sortes de risques potentiels, y compris les retards dans l'échéancier, les fluctuations des devises étrangères, l'inflation générale dans l'économie, les modifications de la conception, etc.

Un solide programme de formation, le programme d'accréditation de [l'International Cost Estimating and Analysis Association](#) (site Web en anglais seulement), a été mis en place pour les spécialistes de l'estimation des coûts. Il en résultera une professionnalisation importante de la capacité d'établissement des coûts et de la capacité de veiller à ce que les estimations des coûts de cycle de vie soient fondées sur les connaissances internationales les plus récentes et réalisées conformément aux directives du Conseil du Trésor.

2.1.4 APPROBATION DES PROJETS

La surveillance des projets d'immobilisations a fait l'objet d'une transformation importante afin de tirer

parti des pratiques exemplaires et de rendre fonctionnelles les pratiques exhaustives d'établissement des coûts qui ont validé *Protection, Sécurité, Engagement*. La révision des procédures d'approbation internes remplit également l'engagement de la politique visant à assurer une meilleure reddition de comptes à la population relativement à la façon dont est dépensé l'argent des contribuables canadiens.

Les projets de moins de 5 millions de dollars continuent d'être achevés rapidement grâce à des mécanismes de gouvernance au sein des organismes de commandement supérieur et des organismes œuvrant au niveau des sous-ministres adjoints. Ces instances, qui existent depuis de nombreuses années, permettent de finaliser rapidement les projets à faible coût. Lorsqu'il s'agit de prendre des décisions d'investissement pour des projets d'une valeur supérieure à 5 millions de dollars, un processus d'approbation rigoureux est appliqué.

Le premier organe de gouvernance pour tous les projets de capacités de plus de 5 millions de dollars est le Comité des capacités de défense (CCD). Le Comité contrôle les phases de détermination et d'analyse des options et approuve la définition de la progression du projet. Les projets de plus de 100 millions de dollars doivent faire l'objet d'examen par des tiers à la Commission indépendante d'examen des acquisitions de la Défense. La Commission examine et remet en question les exigences obligatoires des grands projets ainsi que la justification de la sélection de l'option privilégiée, en se basant sur la documentation existante relative aux projets, telle que l'analyse de rentabilisation et l'énoncé des besoins opérationnels préliminaire. Le niveau suivant de gouvernance est le Conseil de gestion du programme (CGP). Le Conseil évalue toutes les propositions de projets de plus de 5 millions de dollars afin de recommander l'affectation de fonds d'immobilisations par les projets d'immobilisations, de leur définition à leur mise en œuvre. Le CGP est coprésidé par le sous-ministre délégué principal, le vice-chef d'état-major de la défense et le dirigeant principal des finances.

Le dernier organe de gouvernance au sein de la Défense nationale est le Comité d'investissement et de gestion des ressources (CIGR). Présidé par le sous-ministre, le CIGR est responsable de l'affectation et de la gestion efficaces des ressources financières et de l'approbation ministérielle du financement des projets d'immobilisations de plus de 50 millions de dollars.

Les comités qui contrôlent les décisions relatives à la planification des investissements de la Défense nationale sont décrits ci-dessous.



NIVEAUX D'APPROBATION DES INSTANCES RESPONSABLES DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS

2.1.5 GOUVERNANCE DES PROJETS

L'établissement du coût du cycle de vie a un impact considérable sur les seuils d'approbation des projets d'investissement, ce qui nécessite des améliorations à la gouvernance pour assurer le maintien et la viabilité budgétaire des obligations actuelles et futures.

Au-delà de la surveillance exercée par les comités qui approuvent le financement des projets, l'Équipe de la Défense a adopté un cadre de mesure du rendement pour quantifier les principaux extrants et indicateurs de rendement aux fins de la planification annuelle des investissements.

Parmi les variables suivies, le cadre évalue si les processus de gouvernance liés au risque vont alourdir le processus d'approbation, si les nouveaux investissements disposent d'un financement suffisant avant l'approbation, si des systèmes d'information sont en place pour appuyer la planification des investissements et si l'Équipe de la Défense a la capacité de procéder à des investissements prioritaires. Cette structure exhaustive fournit aux cadres supérieurs un point de vue objectif sur les processus de planification et de mise en œuvre.

GÉRER LES RISQUES

Un aspect essentiel de la gouvernance de projet est l'assurance que les risques ont été entièrement évalués et atténués. Bien sûr, il est impossible d'éliminer tous les risques; toutefois, la plupart des risques peuvent être évités ou atténués. Le Plan d'investissement de la Défense 2018 est doté d'une souplesse suffisante et d'un système de gouvernance qui répond adéquatement aux besoins, ce qui permet de veiller à ce que les risques soient gérables :

- La gouvernance des investissements de la Défense nationale a évolué et s'est renforcée considérablement depuis les plans d'investissement précédents, y compris en mettant à profit les renseignements organisationnels et l'analyse des activités;
- Les biens et services acquis ont été analysés en fonction des dépenses actuelles et futures;
- Le Centre d'établissement des coûts de la Défense du ministère de la Défense nationale est mis à contribution plus tôt dans le processus de planification, ce qui améliore la rapidité et la qualité du processus d'établissement des coûts nécessaire à la prise de décision;
- L'Équipe de la Défense accroît et professionnalise l'effectif d'approvisionnement en matière de défense pour renforcer sa capacité de gérer l'acquisition et le soutien des capacités militaires complexes d'aujourd'hui, ce qui comprend l'ajout de spécialistes de l'approvisionnement, la formation améliorée et la reconnaissance professionnelle du personnel de l'approvisionnement en matière de défense.

La gouvernance pratiquée dans l'attribution et la gestion des contrats de maintien de puissance et d'exploitation qui suivent les processus officiels de mise en service est tout aussi rigoureuse. Le Comité de surveillance de l'approvisionnement national fournit des conseils stratégiques et formule des recommandations.

dations sur les activités et les priorités en matière de maintien de la puissance l'équipement, facilite leur mise en œuvre et résout les problèmes liés à la gestion de l'approvisionnement à l'échelle nationale. En ce qui touche plus particulièrement les investissements dans l'infrastructure, la méthode de Réalisation de projet intégrée regroupe les systèmes de personnes, les structures commerciales et les pratiques afin d'exploiter les talents et les connaissances de tous les participants pour réduire le gaspillage et optimiser l'efficacité à toutes les étapes de la conception, de la fabrication et de la construction.

2.2 MAXIMISER LE SUCCÈS DE LA DÉFENSE

La nouvelle façon de fonctionner de l'Équipe de la Défense ne se limite pas à la façon dont l'argent sera géré et dépensé au cours des années à venir. La Défense nationale aborde la planification des investissements de manière à la fois à s'appuyer sur les pratiques exemplaires du passé et à adopter de nouvelles orientations pour répondre aux besoins de toutes les Canadiennes et tous les Canadiens. La section suivante met en lumière certaines des forces motrices qui seront prises en compte dans les décisions futures relatives aux investissements.

2.2.1 TIRER PARTI DE L'INNOVATION

Le budget de 2018, [Égalité et croissance pour une classe moyenne forte](#) a souligné que la sécurité et la prospérité du Canada demeurent les principaux intérêts stratégiques du gouvernement du Canada. Le budget de 2018 s'appuie sur le Plan d'innovation et de perfectionnement des compétences pour rééquiper les programmes et les règlements du Canada en matière d'innovation afin de mieux soutenir le milieu canadien de l'innovation. En plus de faciliter l'accès aux programmes et leur utilisation, le gouvernement accroît son soutien aux entreprises canadiennes qui veulent étendre leurs innovations aux marchés du monde entier.

Comme il est clairement indiqué dans *Protection, Sécurité, Engagement*, la résolution de problèmes, la créativité et le savoir sont essentiels pour faire face à l'évolution des menaces en matière de défense et de sécurité et en mitiger les effets. La Défense nationale doit favoriser l'innovation, exploiter la recherche et le développement et nourrir la collaboration entre les secteurs public et privé. De nouveaux outils de sensibilisation à l'environnement opérationnel changeant des Forces armées canadiennes ainsi qu'aux dimensions humaines des conflits afin de mieux prévoir et de réagir aux situations de crise sont essentiels au succès dans un contexte mondial en évolution. Une étroite collaboration entre les Forces et le secteur privé est d'une importance capitale

pour faire en sorte que les Forces aient accès à des technologies de pointe et à des innovations qui permettent au Canada de se maintenir au même diapason que ses alliés et d'avoir une longueur d'avance sur ses adversaires.

Protection, Sécurité, Engagement a présenté [le programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité \(IDEeS\)](#), qui aidera à faire en sorte que cela se produise. IDEeS a été officiellement inauguré en avril 2018 et a lancé son premier appel public de propositions au cours du même mois. Ce processus concurrentiel comprend 16 défis en matière de défense et de sécurité dans de nombreux domaines de défense et de sécurité. Avec les huit composantes du programme IDEeS, d'autres possibilités seront annoncées régulièrement. Depuis le lancement du programme, l'équipe responsable d'IDEeS mobilise des groupes d'intervenants clés de façon virtuelle et en personne dans le but de rejoindre une large représentativité parmi la communauté de l'innovation du Canada. Cette communauté comprend les chambres de commerce, les institutions universitaires, les associations de l'industrie, et plus encore.

La Défense nationale investit 1,6 milliard de dollars sur 20 ans dans IDEeS pour faire évoluer et innover ses pratiques et ses capacités afin de répondre aux exigences du contexte difficile de la défense.

Cela créera d'énormes débouchés tant pour les grandes que pour les petites entreprises, leur offrant des possibilités d'exportation partout dans le monde. Il en résultera de nouveaux emplois et des retombées économiques dans les collectivités canadiennes d'un océan à l'autre.

Grâce à IDEeS, la Défense nationale mobilisera les esprits les plus créatifs du Canada, qu'ils soient inventeurs, chercheurs dans des laboratoires universitaires ou scientifiques dans de petites et grandes entreprises. Ces penseurs innovateurs auront la possibilité de fournir aux Forces armées canadiennes et aux communautés de la sûreté et de la sécurité du Canada des solutions uniques aux défis d'aujourd'hui.

IDEeS stimulera l'innovation par le biais d'une série d'activités, notamment des compétitions, des concours, des réseaux d'innovation et des « terrains de jeu » pour tester des concepts sur le terrain. Le potentiel de retombées économiques est énorme. Des opportunités exceptionnelles seront créées dans des domaines tels que la surveillance, les cyberoutils de défense, l'espace, l'intelligence artificielle, les systèmes pilotés à distance, l'analyse de données et les domaines de performance humaine, y compris les cybercapacités, le domaine

spatial et les capacités terrestres, maritimes et aériennes pilotées à distance.

IDeES créera des groupements de recherche pour stimuler la libre circulation des idées essentielles à l'innovation. Ces groupements réuniront l'industrie, les universitaires et d'autres partenaires pour former des réseaux collaboratifs d'innovation.

Parmi les domaines de R & D de pointe, mentionnons :

- La surveillance
- Les cyberoutils pour la défense
- L'espace
- Les carburants de remplacement
- Les systèmes de pilotage à distance
- L'analyse de données
- Les solutions contre les engins explosifs improvisés
- La santé mentale
- Les traumatismes liés au stress opérationnel

2.2.2 OPTIMISER LES APPROVISIONNEMENTS

Protection, Sécurité, Engagement vise à livrer le bon équipement aux Forces armées canadiennes en temps opportun, à tirer parti de ces achats pour créer des emplois et de la croissance, et à simplifier les processus d'approvisionnement. L'un de ses principaux objectifs est de veiller à ce que l'industrie canadienne soit en mesure de fournir de l'équipement et des services aux Forces armées canadiennes. La coopération avec l'industrie canadienne de la défense permet non seulement d'améliorer la capacité des Forces canadiennes de s'acquitter de leur mandat grâce à leur capacité militaire de base, mais aussi d'offrir aux Canadiennes et aux Canadiens des emplois bien rémunérés. Le secteur de la défense emploie plus de 60 000 Canadiennes et Canadiens et fournit plus de 10 milliards de dollars par année au produit intérieur brut (PIB) du Canada. Le secteur aérospatial canadien a créé 208 000 emplois supplémentaires dans l'économie canadienne et représente près de 28 milliards de dollars du PIB.

Protection, Sécurité, Engagement comprend une fonction d'examen critique au sein de la Défense nationale qui appuie l'examen des projets et l'affectation des ressources. Il en résulte une plus grande clarté initiale dans le processus d'approvisionnement et cela contribue à valider les besoins militaires, ce qui permet de régler rapidement les questions d'ordre contractuel.

Protection, Sécurité, Engagement comprend des mesures pour améliorer la gestion efficace du budget de défense, et pour donner suite à l'engagement du gouvernement relatif à une meilleure ouverture et transparence. Afin de mieux épauler l'industrie canadienne, le budget de 2018 a établi une nouvelle plateforme d'approvisionnement électronique pour aider les petites et moyennes entreprises canadiennes à mieux accéder aux occasions d'affaires avec les ministères et les organismes gouvernementaux en facilitant la recherche d'occasions d'affaires, en simplifiant la navigation et en accélérant l'attribution des contrats.

Même si 90 % des approvisionnements sont livrés selon la portée et le budget prévus, la Défense nationale reconnaît que le système d'approvisionnement de la Défense doit réduire les délais et les coûts de transaction pour fournir à l'armée l'équipement dont elle a besoin au moment où elle en a besoin, pour assurer l'optimisation des ressources et pour que le Canada retire des avantages économiques raisonnables, tout en respectant les impératifs d'un régime commercial mondial.

L'approvisionnement est accéléré au sein de la Défense nationale en éliminant la moitié des étapes requises auparavant pour les projets à faible risque et à faible complexité qui relèvent de l'examen du processus d'approbation des projets.

Afin d'aider davantage le secteur de la défense à accéder aux possibilités d'approvisionnement, la Défense nationale entretient des rapports réguliers avec l'industrie sur des dossiers d'approvisionnement clés afin de répondre aux questions et d'accroître la clarté.

Au-delà du ministère de la Défense nationale, de nombreux acteurs de l'écosystème de l'approvisionnement canadien en défense ont un rôle à jouer dans l'amélioration des résultats.

PROTECTION, SÉCURITÉ, ENGAGEMENT – INITIATIVES D'APPROVISIONNEMENT

- Réduire le temps d'élaboration et d'approbation des projets au ministère de la Défense nationale d'au moins 50 % pour les projets à faible risque et à faible complexité, grâce à une meilleure coordination interne, à une délégation accrue et à des processus d'approbation renforcés.
- Travailler avec des partenaires pour augmenter les pouvoirs de passation de contrats du ministère de la Défense nationale pour les biens jusqu'à 5 millions de dollars d'ici 2018, ce qui permettra à la Défense de gérer plus de 80 % des contrats d'approvisionnement de la Défense.
- Utiliser l'approvisionnement comme incitatif à la recherche et au développement au Canada dans des domaines technologiques importants et émergents.
- Accroître la transparence et la rapidité des communications avec les associations de l'industrie de la défense, notamment en convoquant des réunions entre le ministère de la Défense nationale et l'industrie canadienne par l'entremise du Groupe consultatif de l'industrie de la défense et d'autres tribunes.
- Accroître et professionnaliser l'effectif de l'approvisionnement de la défense afin de renforcer la capacité de gérer l'acquisition et le soutien des capacités militaires complexes d'aujourd'hui.
- Fournir à la population canadienne des mises à jour régulières sur les principaux projets et programmes afin d'accroître la transparence, de communiquer les défis et de mesurer le rendement, notamment en publiant le Plan d'investissement de la Défense.
- Veiller à ce que les normes environnementales canadiennes soient respectées dans tous les projets d'approvisionnement.

SOUPLESSE DE L'APPROVISIONNEMENT

La norme penche vers l'approvisionnement concurrentiel, mais il y a des cas où le recours à un fournisseur unique est à la fois nécessaire et justifié, comme dans le cas de certains équipements militaires qui doivent être interopérables avec nos alliés et qui doivent être achetés par le biais d'un fournisseur unique dans le cadre de programmes de ventes militaires à l'étranger. Bien que la Défense nationale continuera de compter principalement sur l'approvisionnement concurrentiel sur le marché canadien, il restera une certaine souplesse pour répondre aux besoins opérationnels des Forces armées canadiennes

L'initiative de maintien en puissance est un programme interministériel qui transforme l'approche d'approvisionnement du ministère de la Défense nationale en soutien en service en établissant l'équilibre entre les quatre principes du maintien en puissance, à savoir le rendement, la souplesse, les avantages économiques et l'optimisation des ressources.

Le site Web [Achatsetventes](#) de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), le service ouvert d'information sur les marchés publics du gouvernement, continuera de diffuser les appels d'offres, les listes de fournisseurs présélectionnés et d'attribution des contrats, les renseignements sur les événements à l'intention des entreprises, les contacts et les plus récents renseignements sur la façon de faire affaire avec le gouvernement fédéral.

La Défense nationale travaille en étroite collaboration avec ISDE, et harmonise ses investissements avec le programme d'innovation inclusif du gouvernement du Canada. L'application de la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT) d'ISDE et de la Proposition de valeur qui lui est associée optimise les avantages accessoires de l'approvisionnement militaire.

En vertu de la Politique des RIT, les entreprises qui obtiennent des contrats d'approvisionnement de matériel de défense sont tenues d'entreprendre au Canada des activités commerciales d'une valeur égale à la valeur du contrat. Cela permet de faire croître les entreprises, d'encourager une société entrepreneuriale et créative, de tirer parti de l'excellence scientifique mondiale et d'établir des groupements de recherche de premier plan. Elle peut aussi mener à de nouveaux marchés d'exportation mondiaux pour les innovateurs canadiens et à une commercialisation plus vaste de certains produits.

Collectivement, ces changements accéléreront l'accès de l'Équipe de la Défense à l'innovation, ce qui permettra au Canada de suivre l'évolution rapide de la technologie pour éliminer ou minimiser les menaces émergentes et de garder une longueur d'avance sur des adversaires potentiels.

2.2.3 OPÉRATIONS CENTRALISÉES

L'Équipe de la Défense a fait des progrès dans l'amélioration du fonctionnement de l'infrastructure de la Défense en consolidant le portefeuille en un seul point de responsabilité et de reddition de comptes. En place depuis 2016, ce système a permis d'avoir une vue d'ensemble des éléments importants de l'infrastructure

de la Défense, de réduire le fardeau administratif, d'accroître l'efficacité et de mieux répondre aux besoins fonctionnels.

Grâce à la centralisation, la Défense nationale a mis en œuvre un processus normalisé et objectif pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets, en concentrant la gestion des biens immobiliers et la gestion des programmes de construction au sein d'une seule organisation. En conséquence, l'Équipe de la Défense consolide ses actifs ayant une fonction similaire et accélère l'aliénation des bâtiments sous-utilisés qui ne répondent pas à ses besoins.

La Défense a également terminé la livraison d'un système moderne d'information sur le parc immobilier, qui est maintenant utilisé partout au pays pour planifier et gérer le parc immobilier de la Défense. Ces actions contribueront à réduire les responsabilités et les coûts liés aux opérations, tout en offrant aux communautés autochtones et aux entreprises locales la possibilité de participer à des contrats de construction ou à des projets de démolition.

2.2.4 CONTRIBUER À L'ÉCOLOGISATION DU GOUVERNEMENT

La [Stratégie fédérale de développement durable](#) engage le gouvernement du Canada à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des services fédéraux de 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030, à l'exception des flottes militaires.

L'Équipe de la Défense gère l'un des portefeuilles d'infrastructure les plus importants et les plus complexes du gouvernement fédéral, représentant environ 10 % du budget de défense chaque année. Il n'est pas surprenant de constater que, compte tenu de sa taille, la Défense nationale est le plus important contributeur à la base de référence fédérale en matière de GES. À ce titre, il a un rôle essentiel à jouer dans l'atteinte de l'objectif fédéral de réduction des émissions de carbone.

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* décrit les mesures que la Défense nationale prendra pour réduire ses émissions de GES de 40 %. L'Équipe de la Défense pose déjà des actions de sorte que cela devienne une réalité. Par exemple, le budget de 2018 a annoncé qu'un projet de remise à neuf de l'infrastructure désuète de la centrale de chauffage de la Base des Forces canadiennes (BFC) Halifax sera élargi, avec la remise en état des bâtiments annexes et des systèmes de distribution afin de réduire les émissions d'un autre 20 %. La BFC Halifax représente 17 % des émissions de gaz à effet de

serre du ministère de la Défense nationale. Une grande partie de ces émissions provient d'anciennes installations de chauffage qui ont besoin d'être modernisées. Les améliorations apportées à la centrale permettront de réduire les émissions jusqu'à 7 %, d'améliorer l'efficacité énergétique et d'économiser sur les coûts de chauffage. La réduction de la dépendance de l'armée à l'égard des sources d'énergie commerciales favorise également une force militaire plus agile et plus sûre.

Parmi les autres plans de réduction des gaz à effet de serre, mentionnons l'investissement de 225 millions de dollars d'ici 2020 dans une vaste gamme de projets d'infrastructure partout au Canada. Comme exemples de projets, citons la construction d'un nouveau complexe du Régiment d'opérations spéciales du Canada à la BFC Petawawa (Ontario), qui sera construit selon les normes LEED® Argent (Leadership in Energy and Environmental Design), et un nouveau pavillon universitaire au Collège militaire royal à la Garnison Saint-Jean (Québec).

En appuyant la prochaine génération de chefs militaires au moyen d'installations de formation modernes, on leur permettra de réussir tout au long de leur carrière, tandis qu'une infrastructure de services de santé modernisée leur fournira des soins de santé mentale ainsi que des soins médicaux et dentaires de première classe pour accroître leur bien-être.

Leadership in Energy and Environmental Design (LEED), est le système d'évaluation des bâtiments écologiques le plus utilisé dans le monde. LEED fournit un cadre pour créer des bâtiments écologiques sains, très efficaces et économiques. La certification LEED est un symbole mondialement reconnu d'accomplissement en matière de développement durable.

L'écologisation de la Défense nationale s'étend au-delà des bâtiments pour inclure l'écologisation des plates-formes. En plus des avantages liés à l'amélioration de l'infrastructure, l'empreinte carbone de la Défense nationale sera réduite encore davantage en remplaçant 20 % des parcs de véhicules non militaires par des véhicules hybrides et électriques d'ici 2020, en installant des postes de charge électrique dans les bâtiments neufs ou modernisés, tant pour les véhicules personnels que pour les véhicules du parc de la défense, en élargissant les contrats de rendement énergétique afin de réaliser des économies d'énergie dans les bases et les escadres partout au Canada, et en envisageant d'autres options énergétiques pour les activités de la Défense nationale.



L'établissement de soins de santé de 7 141 m² offrira aux membres des Forces armées canadiennes des services médicaux, dentaires, de physiothérapie et de santé mentale intégrés en un seul endroit. Évalué à 48,2 millions de dollars, ce projet devrait créer plus de 110 emplois pendant la période de construction et offrir de nombreux débouchés économiques à la collectivité locale. Le pavillon universitaire de trois étages, d'une superficie de 18 000 m², accueillera les nouvelles recrues et les candidats officiers pour la formation de base dans des installations modernes. De nouvelles salles de classe et une grande salle d'exercices à la fine pointe de la technologie contribueront à former du personnel militaire éduqué, agile et hautement qualifié. Ce projet d'une valeur estimée à 77 millions de dollars devrait créer 160 emplois au cours de la période de construction.

SOUTIEN DU CAMPMENT

L'Armée canadienne s'efforce de réduire la consommation de combustibles fossiles dans les camps de campagne de 25 à 50 %, la demande en eau de 50 à 75 % et les déchets liquides et solides de 50 à 75 %. Aucune technologie ne peut à elle seule réaliser de telles économies, mais le projet Soutien du campement explore comment les technologies intelligentes peuvent faire progresser ces objectifs. Le projet vise à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire l'empreinte environnementale des bases et des complexes militaires dans un environnement opérationnel. Il explore le potentiel des systèmes de gestion de l'énergie (micro-réseau du camp), des systèmes déployables d'énergie renouvelable (solaire, éolien), du stockage d'énergie (batteries, air comprimé), des installations déployables de traitement des eaux usées, des systèmes de transformation des déchets en énergie (pyrolyse, gazogène), des générateurs de grande puissance à faible consommation (générateurs à vitesse variable), des systèmes de réduction de la consommation énergétique du camp (toiles solaires réfrigérantes, isolation améliorée des abris), des systèmes de chauffage et de refroidissement du camp et des systèmes de capture d'énergie (capture de la chaleur et réutilisation). Ce projet est un complément aux générateurs tactiques de 2 kW à 60 kW fournis par la Source d'énergie moderne de la Force terrestre en fournissant une gamme de puissance opérationnelle de 100 kW à 500 kW. Il fournira également une capacité conjointe déployable de gestion des eaux usées, capable de soutenir une force opérationnelle interarmées déployée au cours d'opérations expéditionnaires soutenues.

2.2.5 UN LIEU DE TRAVAIL INCLUSIF

Bien que le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes reconnaissent depuis toujours la valeur ajoutée qu'apporte une main-d'œuvre diversifiée, la politique *Protection, Sécurité, Engagement* vient mettre un accent sans précédent sur la diversité et l'égalité des sexes comme moyens de renforcer la force opérationnelle et de positionner l'Équipe de la Défense comme employeur de choix.

Plus précisément, la politique *Protection, Sécurité, Engagement* énonce publiquement un engagement ferme à intégrer l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans toutes les activités de défense au

sein des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale. Ces activités incluent le recrutement, la conception et la mise en œuvre de programmes et de services qui appuient le personnel, l'acquisition d'équipement et la planification opérationnelle, tant au pays qu'à l'échelle internationale. Le ministère de la Défense nationale compte parmi les premiers ministères à adhérer publiquement à l'ACS+ comme outil d'analyse constructive. De plus, il s'emploie à faire en sorte que tous les membres de l'Équipe de la Défense reçoivent une formation et possèdent les outils nécessaires pour effectivement intégrer l'égalité des sexes et la diversité dans la prise de décisions, et ce, dans tous les secteurs d'activité.

Une étape clé de ce processus – et une pratique exemplaire recommandée par Condition féminine Canada – consiste à établir un centre de responsabilité commune ayant pour mandat de fournir des conseils propres au domaine de la défense en ce qui concerne l'utilisation accrue de l'ACS+. Ce centre de responsabilité commune au sein de la Défense regroupera des postes civils et militaires, qui offriront une expertise personnalisée, de même qu'un réseau de champions en matière d'égalité des sexes et de diversité dans les opérations.

Le « + » dans l'acronyme ACS+ reconnaît que l'analyse comparative entre les sexes va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte de facteurs croisés tels que la race, l'origine ethnique, l'âge, l'invalidité et l'orientation sexuelle. L'ACS+ appuie l'amélioration de l'élaboration des politiques, de l'établissement des priorités et de la prise de décisions en aidant l'Équipe de la Défense à comprendre les conséquences que ses politiques et ses activités auront sur l'ensemble la société canadienne, ainsi qu'à mieux réagir aux situations qu'elle rencontre lorsqu'elle participe à des opérations à l'étranger.

La Défense nationale est résolue à augmenter le nombre de femmes au sein des Forces armées cana-

diennes et dans le cadre de la participation du Canada aux prochaines opérations de paix. L'augmentation du nombre de femmes en uniforme au sein des opérations de soutien nous permet de tirer parti de la qualité exceptionnelle de notre personnel pour changer les choses dans le monde. Les femmes rehaussent l'ensemble des compétences disponibles dans les opérations de soutien de la paix. Plus particulièrement, elles peuvent faciliter l'accès aux femmes de la région où se déroulent les opérations et faire en sorte de leur fournir un meilleur soutien.

Par ailleurs, l'Équipe de la Défense met un nouvel accent sur le recrutement et le maintien en poste de membres des groupes sous-représentés au sein des Forces armées canadiennes, incluant, entre autres, les femmes, les Autochtones et les membres des minorités visibles.

Ainsi, l'adhésion aux éléments de l'ACS+ dans toutes les activités du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, incluant les dépenses décrites dans le présent plan d'investissement, constitue une façon d'honorer les idéaux canadiens en matière de diversité, de respect et d'inclusion.



TROISIÈME PARTIE

3.1 DÉPENSES PRÉVUES

Des investissements ciblés et stratégiques permettront aux Forces armées canadiennes de fonctionner comme une armée polyvalente capable de mener à bien toutes les opérations, qu'il s'agisse d'aide humanitaire nationale et d'intervention en cas de catastrophe, de lutte contre le terrorisme et d'opérations de soutien de la paix ou d'opérations de combat de haute intensité.

En améliorant les aptitudes et les capacités, la Défense nationale assurera également l'interopérabilité avec les principaux alliés et partenaires par l'entremise

du NORAD, de l'OTAN et des membres de la communauté du Groupe de cinq pour des opérations interarmées et interalliées efficaces.

3.2 ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Plus de 200 projets – répertoriés dans le [Programme des capacités de la Défense](#) – sont décrits dans le Plan d'investissement de la Défense 2018. Il s'agit notamment des projets déjà en cours et des contrats de soutien qui devraient commencer dans les prochaines années.

LA MANIÈRE DONT LES INVESTISSEMENTS SONT PRÉSENTÉS

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* a été publiée en 2017, alors que le Plan d'investissement de la Défense 2018 est publié un an plus tard, ce qui crée est susceptible de créer des écarts dans les chiffres utilisés.

Pour éviter toute confusion et assurer l'uniformité entre les documents, les chiffres présentés dans les sections qui suivent – ainsi que dans les tableaux détaillés fournis dans le Programme des capacités de la Défense – reflètent les mêmes exercices financiers que ceux utilisés dans *Protection, Sécurité, Engagement*.

Les tableaux suivants donnent un aperçu de haut niveau de toutes les dépenses de la Défense en projets d'immobilisations et en biens et services pour la période de 2017-2018 à 2021-2022, ainsi que pour toute la période de 20 ans.

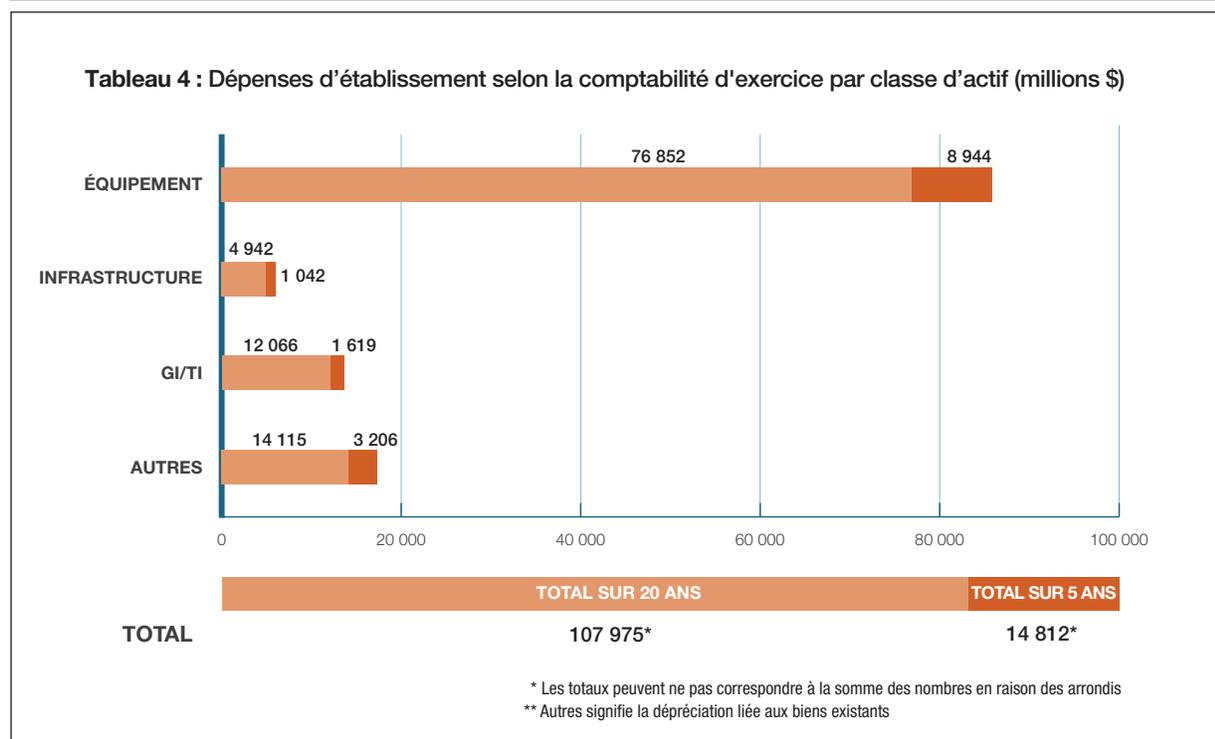
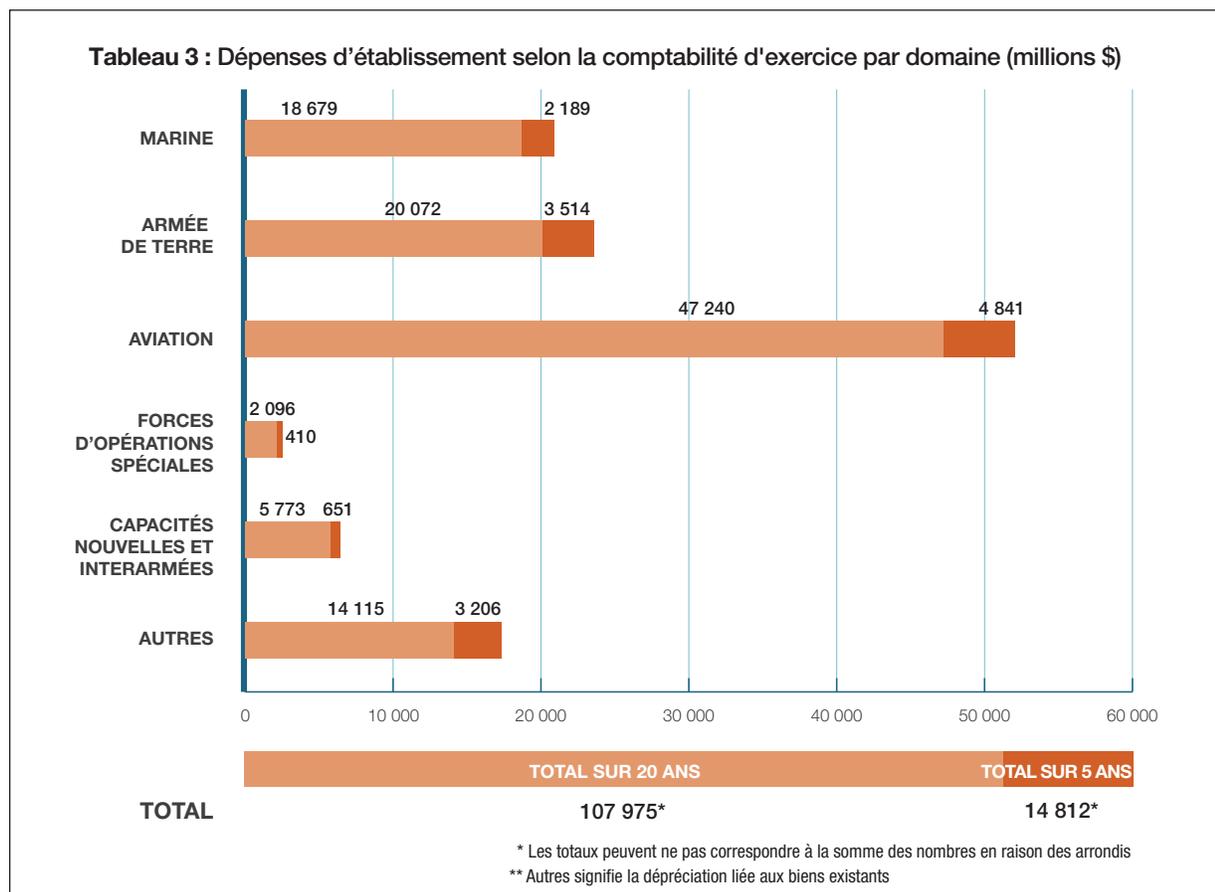
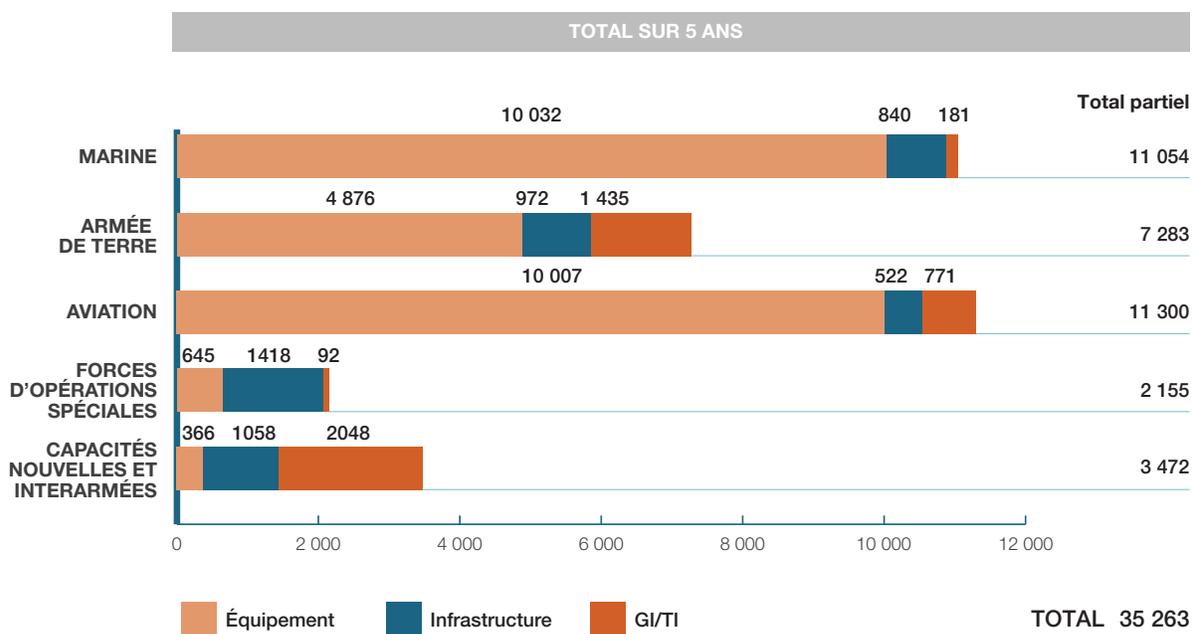


Tableau 5: Investissements de capitaux selon la comptabilité de caisse par domaine et par catégorie d'actifs (millions \$)



PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA DÉFENSE 2018

COUP D'ŒIL SUR LA MARINE ROYALE CANADIENNE

RÉACTIVE

AGILE

PRÊTE AU COMBAT

EFFICACE

8 300
FORCE RÉGULIÈRE



4 600
FORCE DE RÉSERVE



3 700
CIVILS

*effectif approximatif actuel

INVENTAIRE ACTUEL

côte ouest

côte est

5

navires de la classe HALIFAX

7

2

sous-marins de la classe VICTORIA

2

6

navires de défense côtière de la classe KINGSTON

6

8

Patrouilleurs d'entraînement de la classe ORCA

-

PERSONNEL



Le matelot-chef Yevrag Haisom Evans est fier d'appartenir à la force sous-marine de la Marine royale canadienne. Il a immigré au Canada en provenance de la Jamaïque en 1991 et s'est enrôlé dans la Marine en 2005 pour « avoir le meilleur des deux mondes » : faire des études, travailler à temps plein, voyager, tisser des amitiés et avoir la possibilité de montrer sa gratitude à sa collectivité et son pays.

ÉQUIPEMENT



En décembre 2017, le premier navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique (NPEA), le NCSM *Harry DeWolf*, a complètement pris forme après que l'on a joint le troisième mégablocs aux deux premiers. Plus tard ce mois-là, la construction du futur NPEA, le NCSM *Max Bernays*, a été entamée. La livraison du premier NPEA du Canada est prévue d'ici la fin de 2018.

INVESTISSEMENTS DE CAPITAUX SELON LA COMPTABILITÉ DE CAISSE PAR DOMAINE ET PAR CATÉGORIE D'ACTIFS (MILLIONS \$)

10 032

840 181

11 054

Équipement Infrastructure GI/TI

NAVIRES DE COMBAT DE SURFACE CANADIEN

NAVIRES DE SOUTIEN INTERARMÉES

MODERNISATION DE LA CLASSE VICTORIA

NAVIRES DE PATROUILLE EXTRACÔTIÈRE ET DE L'ARCTIQUE

INFRASTRUCTURE

D'importantes mises à niveau de l'infrastructure sont en cours afin de soutenir la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale, qui prévoit la livraison de navires modernes à la Marine royale canadienne au fil des 30 prochaines années. Les nouvelles jetées A et B de la BFC Esquimalt, en Colombie Britannique, et la nouvelle jetée NJ de la BFC Halifax accueilleront plusieurs de ces navires construits au Canada, dont les nouveaux navires de patrouille extracôtier et de l'Arctique et les navires de soutien interarmées. À l'heure actuelle, on veille également à éliminer les sédiments contaminés du fond marin du port d'Esquimalt, où le MDN mène des activités.



@MRC_RCN

@mrc_rcn

/MarineroyaleCA

/Marineroyalecanadienne

Marine royale canadienne :

<http://www.navy-marine.forces.gc.ca/fr/index.page>

Plan d'investissement de la Défense 2018 :

www.Canada.ca/Plan-Investissement-Defense

Enrôlez-vous dans la MRC :

<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/emplois-fac.html>

PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA DÉFENSE 2018 COUP D'ŒIL SUR L'ARMÉE CANADIENNE

ADAPTABLE

AGILE

RÉACTIVE

23 400
FORCE RÉGULIÈRE



17 640
FORCE DE RÉSERVE



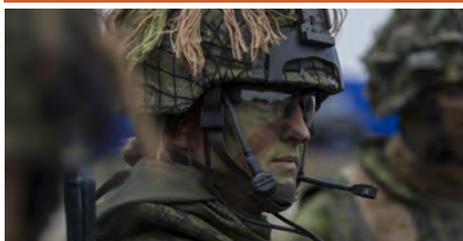
5 140
RANGERS
CANADIENS



3 370
CIVILS

*effectif approximatif actuel

PERSONNEL



L'Armée canadienne a considérablement amélioré son processus de recrutement au sein de la Force de réserve en accélérant le processus d'enrôlement. Du mois d'avril 2017 au mois de juin 2018, environ 3 000 nouvelles recrues ont été admises dans l'Armée.

ÉQUIPEMENT



De principaux jalons ont été atteints pour la recapitalisation et la modernisation de l'Armée canadienne, y compris les véhicules logistiques lourds et légers, les véhicules de dépannage améliorés, les véhicules de construction à l'équipement lourd et l'équipement de manutention des matériels. De plus, le projet du Système de formation des membres d'équipage des véhicules terrestres, qui dotera les soldats d'un entraînement de simulation modernisé pour les véhicules de combat, continue sans cesse d'avancer.

ENTRAÎNEMENT



L'Armée canadienne a lancé un emploi d'été à temps plein en mai 2018. Les réservistes de l'Armée canadienne lors de leurs quatre premières années de service peuvent profiter d'un emploi garanti et obtenir une expérience de travail unique et pertinente tout en développant des compétences de vie et en leadership précieuses.

INVESTISSEMENTS DE CAPITAUX SELON LA COMPTABILITÉ DE CAISSE PAR DOMAINE ET PAR CATÉGORIE D'ACTIFS (MILLIONS \$)

4 876

972

1 435

7 283

Équipement

Infrastructure

GI/TI

PROJETS À METTRE EN LUMIÈRE



- Moderniser les véhicules logistiques
- Élaborer une défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire interarmées
- Élaborer une défense interarmées contre les dispositifs explosifs de circonstance
- Acquérir une défense aérienne basée au sol
- Améliorer la force légère

OPÉRATIONS



À compter de 2018, les unités de Réserve de l'Armée canadienne seront assignées des tâches de mission précises : l'utilisation de mortiers, le travail de pionniers, la recherche et le sauvetage en milieu urbain de niveau opérationnel léger et l'appui-feu direct. Ces initiatives permettront à la Réserve de l'Armée canadienne de répondre aux exigences opérationnelles changeantes et aussi d'être intégrée complètement à la Force régulière afin de fournir une capacité à temps plein grâce au service à temps partiel.



@Armeecanadienne



@armeecdarmy



/NouvellesdeLArmeeCdn



/ArmeeCanadienne

L'Armée canadienne :

<http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/index.page>

Plan d'investissement de la Défense 2018 :

www.Canada.ca/Plan-Investissement-Defense

Enrôlez-vous dans l'AC :

<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/emplois-fac.html>

PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA DÉFENSE 2018

COUP D'ŒIL SUR L'AVIATION ROYALE CANADIENNE

EFFICACE

INTÉGRÉE

AGILE

12 000
FORCE RÉGULIÈRE



2 100
FORCE DE RÉSERVE



1 500
CIVILS

*effectif approximatif actuel

PERSONNEL



Maj Catherine Blais est la première et la seule femme militaire pilote d'essai à servir au sein des FAC. Pilote très polyvalente, le Maj Blais a accumulé plus de 2 700 heures à bord de 30 aéronefs différents, militaires et civils, à voilure fixe ou tournante. Une journée typique en tant que pilote d'essai consiste à voler pendant la moitié de la journée et à travailler ensuite sur d'autres projets, comme la planification des essais, l'établissement de rapports, la participation à des conseils de révision et à des réunions d'ingénieurs avec d'autres organismes techniques et opérationnels du MDN.

ÉQUIPEMENT



Le CH-149 Cormorant est dédié à la recherche et au sauvetage (SAR), et opère dans la géographie et le climat rigoureux du Canada. S'assurer que l'Aviation royale du Canada (ARC) dispose d'une flotte moderne et d'équipages formés pour répondre à ces appels est la clé du succès des sauvetages. Dans le cadre du projet d'amélioration de la durée de vie moyenne des Cormorant, le ministère de la Défense nationale analyse actuellement les options de mise à niveau et d'augmentation de la flotte pour assurer son rendement jusqu'en 2040.



Les Forces armées canadiennes requièrent une flotte de chasseurs qui est capable, évolutive et résiliente et qui assure l'interopérabilité avec nos alliés pour que le Canada continue de respecter ses engagements auprès NORAD et de l'OTAN dans le futur. La flotte de chasseurs est essentielle pour que les Forces armées canadiennes puissent affirmer la souveraineté du Canada, assurer la sécurité du continent et contribuer à la paix et à la stabilité internationale.

INVESTISSEMENTS DE CAPITAUX SELON LA COMPTABILITÉ DE CAISSE PAR DOMAINE ET PAR CATÉGORIE D'ACTIFS (MILLIONS \$)

10 007

522 771

11 300

Équipement Infrastructure GI/TI

INFRASTRUCTURE



Le futur centre d'entraînement pour la nouvelle flotte d'aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe sera situé à la 19^e Escadre Comox, en Colombie Britannique. Le centre sera équipé de simulateurs et d'appareils d'entraînement à l'intention du personnel navigant de l'ARC, les techniciens en recherche et sauvetage et le personnel de maintenance qui exploiteront l'aéronef de recherche et sauvetage C 295W.

PROJETS À METTRE EN LUMIÈRE



- Projet d'hélicoptère maritime
- Avions de recherche et de sauvetage
- Projet de capacité des futurs chasseurs
- CH-149 Cormorant
- Aéronef de transport polyvalent



@ARC_RCAF



@arc_rcaf



/RCAFIMAGERY



/arc.rcaf

l'Aviation royale canadienne :
<http://www.rcaf-arc.forces.gc.ca/fr/index.page>

Plan d'investissement de la Défense 2018 :
www.Canada.ca/Plan-Investissement-Defense

Enrôlez-vous dans l'ARC :
<https://www.canada.ca/fr/ministere-defense-nationale/services/emplois-fac.html>





CONCLUSION

La politique *Protection, Sécurité, Engagement* soutient une main-d'œuvre militaire saine, hautement motivée et hautement qualifiée composée de femmes et d'hommes soldats, marins et aviateurs qui sont prêts et capables de faire une différence au pays et à l'étranger.

Comme le souligne le Plan d'investissement de la Défense 2018, *Protection, Sécurité, Engagement* et ses nouveaux investissements dans la Défense nationale autonomiseront des forces armées souples, polyvalentes et aptes au combat, gérées par des membres des Forces armées canadiennes bien formés, bien équipés et bien appuyés. Avec le soutien d'employés civils dévoués et professionnels de l'Équipe de la Défense, cela fournira au gouvernement du Canada et à la population canadienne des forces armées compétentes et adaptables qui restent aux aguets pour protéger les intérêts canadiens tant au pays qu'à l'étranger.

L'une des plus grandes forces de ce document est qu'il s'appuie sur la politique de défense la plus soigneusement chiffrée jamais élaborée et harmonisée avec des processus d'établissement des coûts validés à l'externe. Un financement prévisible et réaliste permettra une meilleure planification à long terme, réduira la complexité de la gestion des budgets et fera en sorte que la Défense nationale dispose de la souplesse voulue pour effectuer les investissements nécessaires à la réussite des missions des Forces armées canadiennes. Combiné à des pratiques commerciales modernisées, cela signifie que les forces armées du Canada disposeront des ressources nécessaires pour miser sur leur réputation de classe mondiale en tant que force militaire efficace et hautement professionnelle.

De même, pour la première fois, toutes les Canadiennes et tous les Canadiens ont accès à cette information dans un document transparent et accessible au public. Le Plan d'investissement de la Défense 2018 précise la façon dont le budget de défense est géré et dépensé, ce qui aidera à faire en sorte que l'utilisation de l'argent des impôts fédéraux pour financer les priorités de la Défense donne les résultats auxquels s'attend la population canadienne.

La publication du Plan d'investissement de la Défense 2018 aidera également l'industrie de la défense à cerner de nouvelles possibilités d'investissement qui généreront des avantages sociaux et économiques à l'appui non seulement des Forces armées canadiennes, mais aussi de toutes les Canadiennes et tous les Canadiens dans les collectivités, grandes et petites, d'un océan à l'autre.

L'Équipe de la Défense est fière de sa capacité démontrée, décrite en détail dans le Plan d'investissement de la Défense 2018, de mettre en œuvre *Protection, Sécurité, Engagement* de manière efficace et rentable. Elle est encore plus fière d'appuyer les militaires, hommes et femmes, exceptionnels du Canada – en leur fournissant l'équipement et les outils dont ils ont besoin pendant les déploiements et en répondant aux exigences et au stress uniques du service militaire sur le personnel des Forces armées canadiennes et sur leur famille – dans leur travail pour défendre le Canada et protéger toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.